



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIÈRE

SNUDI-FO – SNFOLC – SNETAA-FO – SPASEEN-FO

Déclaration préalable au CDEN du 19 novembre 2024

Mesdames et messieurs les membres du CDEN

En cette rentrée de scolaire de septembre, le nouveau gouvernement annonçait clairement la couleur : la poursuite et l'accentuation d'une politique d'austérité budgétaire, notamment pour le service public et ses personnels.

Ainsi l'Éducation nationale sera amputée à la rentrée 2025 de 4000 postes supplémentaires principalement dans les écoles primaires et maternelles présentées jusqu'alors comme une priorité de la nation.

Mais que voulez-vous, les temps sont durs et il va falloir se serrer la ceinture... Une nouvelle fois ! serait-on tenté de dire, tant les politiques d'austérité à courte vue ont touché tous les niveaux de l'Éducation nationale ces dernières années. Et depuis 2017, il ne s'agit pas d'une cure d'amaigrissement, mais d'une véritable saignée, Rappelons tous de même que ce entre guillemets « traitement » a depuis longtemps été abandonné par la médecine car il avait trop tendance à tuer le patient ce qui faisait désordre. C'est sans doute la différence fondamentale entre une science qui évolue et des dogmes pseudo-économiques qui persistent coûte que coûte en niant les réalités.

Au final, et cela est particulièrement vrai dans département des Ardennes, cette politique destructrice du service public de l'éducation se fera au détriment des élèves qui nous sont confiés par la nation. Et particulièrement ceux d'entre-eux le plus exposé aux difficultés socio-économiques de leur famille. Et ça pour Force Ouvrière attaché à l'égalité républicaine ce n'est pas acceptable.

Force Ouvrière rappelle donc ses revendications pour l'école publique :

- L'annulation de la suppression des 4000 postes et la création des postes nécessaires à un enseignement de qualité
- L'abandon du choc des savoirs et du pacte
- La défense de l'enseignement spécialisé contre son démantèlement annoncé.

Au delà de l'école, c'est toute la fonction publique sur ces trois versants qui est attaquée par les mesures d'austérité. Et plus particulièrement les fonctionnaires dans le viseur du nouveau ministre de la fonction publique qui défouaille dans le style far west des films d'après guerre. En effet depuis plusieurs semaines celui-ci

mène une véritable entreprise de dénigrement des fonctionnaires pour leur supposé absentéisme chronique bien supérieur à celui d'un salarié du privé, à coup de comparaisons fallacieuses de moyennes dans les médias.

« Mal nommer un objet c'est ajouter au malheur de ce monde » disait Albert Camus. Car en nommant absentéisme auprès de l'opinion publique ce qui relève de l'arrêt de travail pour raison de santé, le ministre saute à pieds joints dans la flaque nauséabonde de la démagogie la plus crasse.

Absentéistes... Voilà les fonctionnaires assimilés à des fainéants n'assumant pas leur tâche au frais des contribuables et donc accusé ouvertement d'être la cause des déficits publics.

Monsieur le Ministre ne lis pas entièrement les rapports de l'Igas ou plutôt omet d'en révéler les détails qui ne sont pas en accords avec ses propres conclusions. Ainsi qu'en est-il des problèmes liées aux effets de structures socio-démographiques des populations des agents de la fonction publique ? Qu'en est-il de la diminution des jours d'arrêts maladies entre 2022 et 2023 ?

Force Ouvrière ajouterait également qu'un employeur a des responsabilités concernant la santé de ses salariés et que l'État se dédouane totalement de cette responsabilité en tant qu'employeur. Ainsi par exemple dans notre ministère la médecine du travail n'existe pas dans les faits et le suivi des agents n'est donc pas assuré.

De plus monsieur Kasbarian compare des choux et des carottes et en tire des conclusions, il compare des moyennes qui ne sont pas comparables et nous ne ferons pas injure à ses compétences en pansant qu'au fond c'est fait délibérément. Ou bien il faudrait admettre que monsieur le ministre a le niveau scientifique d'un enfant de 4 ans malgré ses diplômes, ce qui concédons-le est tout de même peu probable.

Donc pour le gouvernement ce sera trois jours de carences, et une indemnisation à 90 % pour nos malchanceux collègues victimes du sort ou de leurs conditions de travail qui se dégradent. Cette démagogie n'est pas admissible. Ponctionner le salaire des personnels et pas qu'à la marge, en difficulté de santé n'est pas non plus admissible. Mais visiblement la morale semble avoir déserté certains ministères.

Aussi pour que ce soit claire Force Ouvrière rappel que non, les fonctionnaires dont le salaire stagne depuis 25 ans au grès des gels et rattrapages très partiels de la valeur du point d'indice ne sont pas responsables des déficits publics. Qu non, les personnels précaires sous-payés assurant des missions essentielles ne sont pas non plus responsables des déficits publics.

Aussi nous revendiquons :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice à auteur des pertes subies depuis l'an 2000
- La suppression du jours de carence en cas d'arrêt maladie
- Le recrutement des AESH dans un emploi statutaire avec un vrai salaire
- et L'abrogation de la réforme des retraites

